

Mairie de



St Jean de Tholome

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 2 février 2021  
à 20 heures 00 en session ordinaire.

### Ordre du jour

- 1) Attribution des subventions aux associations.
- 2) Annulation des loyers de l'Auberge du Môle.
- 3) Convention avec le SRB pour la petite maintenance et les mesures des poteaux incendie.
- 4) Règlement "du participatif".
- 5) Remboursement des frais à Mme ANCEL Sabrina.
- 6) Agrandissement de l'école et du restaurant scolaire.
- 7) Comptes rendus des différentes réunions des commissions.
- 8) Divers.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saint Jean de Tholome, le 26 janvier 2021

Le Maire

